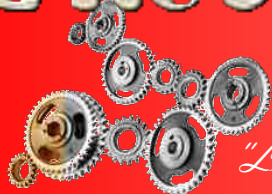


LE NOUVEAU GRAIN DE SABLE

la
cgt



Bulletin d'information à destination des agents
du département du Puy-De-Dôme - Syndicat CGT-CG63

"La liberté syndicale ne s'use que quand on ne s'en sert pas"

N° 1
Avril 2005

L'Edito

Vous avez sous les yeux le numéro 1 du Nouveau Grain de Sable qui est le journal d'expression du Syndicat CGT du Personnel Départemental.

C'est un journal qui se fera l'écho de notre activité syndicale car nous avons toujours eu comme préoccupation de rendre compte de nos mandats et de nos prises de position au sein de l'institution.

C'est en même temps un journal d'informations qui traite aussi de l'actualité, des problèmes de notre monde et de la vie culturelle. Nous l'avons fait bénévolement avec notre énergie et nos convictions.

Vous pourrez juger par vous-même des différences sur la

« Mon fils, ne désespérez pas ; il y avait autrefois un grain de sable qui se lamentait d'être un atome ignoré dans les déserts ; au bout de quelques années il devint diamant, et il est à présent le plus bel ornement de la couronne du roi des Indes. » Voltaire

Points de Repères

EN BRUT

Point d'indice: 4,42 €

Smic: 1286,09 €/mois (7,61 €/h)

Plafond sécu: 30.192€/an (2516 €/m)

Patrons du CAC40: ~3 M €/an

Député: 6.769,39 €/m + 6.112 €/m

Sénateur: 6.769,39 €/m + 6.450 €/m

Député euro: ~ 8.500 €/m

Conseiller général: 2379,29€/m

Salaire moyen au CG63:

- Titulaire et stagiaire : 2113,15 €/m

- Assistantes maternelles 1668,78 €/m

Chômage officiel: 10,1% (2,768M)

Chômage réel: 19,3% (5,289M)

Sommaire

1 Editorial

2 Notre Syndicat

3 Au jour le jour

4 La vie du dedans

7 La vie du dehors

8 Libres propos

9 Cinéma

10 As-tu lu ?

11 Environnement

13 Coin des lecteurs

forme et sur le fond par rapport au grain de sable ancienne version.

Nous avons choisi de faire un journal syndical en couleur avec la possibilité de le diffuser sous forme électronique de manière à l'envoyer très facilement tout en faisant des économies de papier.

Si vous ne souhaitez plus le recevoir faites nous le savoir, nous vous supprimerons aussi longtemps que vous le souhaitez de notre liste de diffusion.

Vous pourrez dans le courrier des lecteurs nous faire part de votre avis.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

B. Neullas

"C'est n'être bon à rien de n'être bon qu'à soi" Voltaire

Le Syndicat CGT du Personnel Départemental est à la disposition et à l'écoute de tous les agents, qu'ils soient syndiqués ou non, et quel que soit leur grade.

Le syndicat C.G.T. organise fréquemment des réunions d'information à l'attention de tous les agents. Ainsi, il rend compte régulièrement de son activité, de ses positions.

Le syndicat C.G.T. a des élus au Comité Technique Paritaire Départemental (C.T.P.), au Comité d'Hygiène et de Sécurité (C.H.S.), aux Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.).

Il a créé un comité anti-harcèlement moral, à la disposition de tous les agents qui peuvent rencontrer des difficultés avec leur hiérarchie ou leur environnement professionnel.

Le syndicat C.G.T. du personnel départemental n'a pas de « permanent », car le syndicat c'est l'affaire de tous les syndiqués qui s'investissent bénévolement dans l'intérêt de tous ; ce qui ne lui épargne pas les attaques de l'exécutif, tous partis confondus.

Le syndicat C.G.T. assure des permanences à son local tous les jeudis de 13 H 15 à 13 H 45 et peut également répondre à vos

questions sur rendez-vous, en prenant contact avec les militants

Le syndicat C.G.T. est attaché au statut de la Fonction Publique Territoriale et défend collectivement les propositions qu'il fait, avec la même détermination, quel que soit l'exécutif en place.

Il décide des actions qu'il entreprend dans l'indépendance absolue à l'égard des gouvernements, des partis politiques, des sectes, des courants philosophiques ou autres groupements extérieurs.

Il est particulièrement attaché à la démocratie syndicale qu'il pratique, et qui assure à chaque syndiqué la garantie qu'il peut, à l'intérieur du syndicat, défendre librement son point de vue.

Dans ce monde où dominent l'individualisme et le libéralisme nous vous invitons à prendre votre destin en main en venant nous rejoindre. Ne restez pas spectateurs mais soyez acteurs. Est-ce que le monde que nous allons laisser à nos enfants sera moins bien que celui que nous ont laissé nos parents ? Ne sommes-nous pas responsables ? Si nous laissons s'installer la passivité, le renoncement, c'est l'individualisme et le libéralisme qui triompheront. Nous souhaitons que notre monde devienne meilleur,

pour cela nous avons besoin d'être les plus nombreux. Agissez, ne vous laissez plus manipuler, mobilisez vous, rejoignez nous, syndiquez vous.

Le syndicat C.G.T. du personnel départemental pense qu'il est de votre intérêt de ne pas rester isolé.

C'est pourquoi il vous invite à le rejoindre, car il est déterminé à faire avancer vos revendications, qui sont aussi les siennes, et qui aboutiront d'autant mieux que nous serons plus nombreux à les défendre.

Alors ? à bientôt peut-être !

Les représentants C.G.T. élu(e)s au Comité Technique Paritaire Départemental

Florence CHATELLE poste 71.36
Bruno NEULLAS 04.73.42.20.41

Les représentants C.G.T. élu(e)s au Comité d'Hygiène et de Sécurité

Georges HUC poste 28.53
Florence CHATELLE poste 71.36

Les représentants C.G.T. élu(e)s aux Commissions Administratives Paritaires

Groupe 1
Marc BALLETT 04.73.23.45.80
Corinne JAFFEUX poste 25.94

Groupe 3 & 4
Georges HUC poste 28.53
Florence CHATELLE poste 71.36

Groupe 5
Bruno NEULLAS 04.73.42.20.41
Bernadette GAUTHIER
04.73.98.26.74



Renseignez chaque champ puis imprimez-le.

NOM :
PRENOM :
TELEPHONE :

DIRECTION :
SERVICE :

Vérifiez chaque champ avant impression du bulletin

Tél: 04.73.29.09.85 mél: cgt.cg63@wanadoo.f

Au jour le jour...

Mardi 4 janvier : cérémonie des vœux avec interventions très classiques du Directeur Général des Services et du Président du Conseil Général et côté festif avec apparition saugrenue, décalée et furtive d'une "artiste".

Mardi 18 janvier : rencontre syndicat CGT avec le Président pour lui demander que l'avocat qui intervient pour le compte du Département dans des affaires concernant le personnel reste sur le terrain juridique et cesse les attaques personnelles et remarques blessantes.

Jeudi 20 janvier : participation à la grève de la fonction publique et à la manifestation qui a rassemblé à Clermont-Ferrand 8.000 manifestants, soit la plus importante manifestation depuis celle de juin 2003.

Mardi 1er février : les traitements de la fonction publique font un bond spectaculaire de + 0,5 % ; le point d'indice passe à 4,42 €.

Jeudi 3 février : Comité Technique paritaire départemental

Régime indemnitaire

Présentation orale du nouveau régime indemnitaire concernant la prime mensuelle avec 2 volets :

- une part fixe forfaitaire la même pour tout le monde qui représentera 1/3 de la prime,
- une part variable en fonction des tâches effectuées et du niveau de responsabilité définie à partir de critères objectifs, qui représentera 2/3 de la prime. Il y aura 5 tranches de 0, 25, 50, 75 et 100% selon le niveau de responsabilité.

Pour ce nouveau système, le CG verserait 3 millions d'euros. Il est destiné à compenser les fi-

lières défavorisées. Pour la filière technique il n'y aura pas d'augmentation, ni de diminution, sauf pour les nouveaux recrutés.

Cela ne se traduirait pour les agents par aucune diminution, puisque par défaut l'ancien mode de calcul continuera. Le nouveau système permettrait, exemples qui nous ont été donnés une augmentation : passage pour les agents administratifs de 123 à 251 €, les rédacteurs de 143 à 205, les attachés de 216 à 456.

C'est ce qui devrait servir de base de discussion avec les syndicats pour un passage en CTP en septembre.

Territorialisation

Il s'agit d'un rapport d'étape, en vue d'un rapport définitif qui nous sera présenté lors du CTP du 12 mai 2005. Idem pour la cellule ANIS, le projet arrêté nous sera soumis lors d'un prochain CTP.

Décentralisation

Nous allons être associés aux discussions. Les conventions de partition des services seront soumises au CG lors de la session du 24 mars 2005 et nous être présentés auparavant lors d'un CTP spécial.

Samedi 5 février : 10.000 manifestants à Clermont et près de 500.000 en France dans le cadre de la journée nationale public-privé pour augmenter les salaires, pas les horaires.

Jeudi 10 février : Présentation par le DRH aux syndicats du régime des congés et autorisations d'absence avant passage à un prochain CTP.

Mardi 22 février : Rencontre syndicat CGT avec M. le DGS pour demander un protocole d'accord sur les droits syndicaux (conditions de fonctionnement, accès à la mes-

sagerie interne,...).

Lundi 28 février : Rencontre DRH-Syndicats concernant les principes de la notation au Conseil général. Nos propositions ont porté pour l'abandon du système de baisse d'un point en cas de promotion interne et pour l'alignement sur ce qui est appliqué au CG pour les agents arrivant d'une autre administration avec une note inférieure à 15.

Jeudi 3 mars : Commission Administrative Paritaire sur les avancements d'échelon à la durée minimum.

Jeudi 10 mars : nouvelle journée de manifestation et de grève, 30.000 manifestants à Clermont-Ferrand et de très nombreux agents ont défilé sous la bannière du Conseil général. Photos de la manif sur le panneau d'affichage CGT salle de réunion du COS.

Vendredi 11 mars : Comité Technique Paritaire Départemental sur la décentralisation, annulé.

Samedi 19 mars : Une délégation CGT du Conseil général du Puy de Dôme s'est rendu, avec les camarades du privé, à Bruxelles pour manifester sur les salaires, la défense du service public, et contre la directive Bolkestein. Nous avons retrouvé sur place, parmi plus de 75.000 manifestants, des syndicalistes de toute l'Europe... Ambiance très festive... une réussite.

Mercredi 23 mars : Réunion de présentation par l'exécutif départemental, du nouveau régime indemnitaire.

La vie du dedans

Manifestations du 20/01/05, du 05/02/05 et du 10/03/05

Les trois mobilisations de salariés du public comme du privé orchestrées par l'ensemble des organisations syndicales représentent un réel succès. A Clermont ferrand, ce sont plus de 48.000 salariés qui se sont déplacés sur les trois manifestations. Il est vrai que les attaques menées actuellement contre la législation du travail ne peuvent qu'indigner ceux qui auront à souffrir de ces pseudo-modernisations. Le syndicat CGT du Conseil général considère nécessaire et légitime ces luttes communes Public/Privé au nom d'une conception égalitaire de la réglementation du travail. **CR**

La CGT du Conseil général solidaire avec les grévistes d'ATAC.

Les salariés de la centrale d'achat des supermarchés ATAC de Cournon étaient en grève en Août 2004. Leurs revendications concernaient les salaires et la précarité. La plupart des grévistes, jeunes travailleurs, ont fait preuve d'un sens aigu de la lutte et de la négociation. Par solidarité, le Syndicat CGT du département a voté l'attribution d'un don de 150€ au crédit de la caisse de grève mise en place pour soutenir ces salariés dont le revenu est inférieur ou juste égal au SMIC. **CR**

Prévention des anglicismes

Notre noble institution a mis en place depuis quelques temps, un groupe de pilotage chargé de la « prévention des conduites addictives ». Ce terme est un anglicisme comme « addiction » qui est un terme anglais, alors qu'il existe deux termes parfaitement français :



« dépendance » ou « assuétude » pour désigner l'état d'assujettissement d'un usager à un produit. Il faudrait sans doute créer un groupe de travail chargé au Conseil général de la « prévention des anglicismes » et de traquer les emprunts injustifiés du français à l'anglais. **BN**

Plan de déplacement d'administration

Le Syndicat CGT du Personnel Départemental se félicite d'avoir sans relâche été le seul Syndicat du Conseil général à demander depuis de nombreuses années (CTP des 24 octobre 1997, 30 novembre 2000, 5 décembre 2002) à ce que le Conseil général se dote d'un véritable plan d'administration en prenant en compte les préconisations de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et de la loi SRU du 13 décembre 2000.

Nos propositions ont été formulées dans un 3 pages du 9 septembre 2003 où nous fixions comme objectifs de faire en sorte de permettre à tous les agents du Conseil général quel que soit leur lieu de travail, de se déplacer mieux, plus rapide-

ment, de manière plus économique en privilégiant les moyens de déplacement non polluants. Nous préconisons une démarche explicative et incitative.

Neuf ans après nos premières demandes, le plan de déplacement d'administration est sur les rails avec la commande passée au Cabinet Adetec de mise en œuvre d'un plan pour les agents travaillant dans le centre de Clermont. **BN**

Annexe Michel de l'Hospital

Le syndicat CGT du Personnel départemental est opposé au projet du Département relatif à la réalisation de l'annexe de l'Hôtel du Département sur le site Michel de l'Hospital pour les raisons suivantes :

- le site n'est pas desservi par le futur tramway ;
- le site devait être desservi par Léo 2000, décision abandonnée par le SMTC ;
- le bâtiment sera construit sur un terrain constructible de seulement 860 m², donc sans aucune possibilité d'extension et sans prise en compte des nouveaux transferts de

personnel, prévus dans le cadre de la nouvelle étape de la décentralisation suite à la loi du 13 août 2004 ;

- ce bâtiment, du fait de sa future situation, sera mal identifié ;
- le Département du Puy-de-Dôme va accroître les difficultés de circulation et de pollution en Centre ville ;
- le bâtiment sur un terrain en pente, sera difficilement accessible au personnel handicapé ainsi qu'aux visiteurs handicapés ;
- les agents handicapés et personnels à mobilité réduite ne pourront pas aller manger au restaurant administratif par leur propres moyens, compte tenu des problèmes de dénivelé des deux sites.

- très mauvaise synergie avec les autres services sociaux du Conseil général : les Centres de circonscription Vaucanson, Sud Limagne, le Dispensaire Emile Roux qui sont situés Rue Vaucanson, à côté de l'avenue de la République ; avec les autres services sociaux (CAF, DDASS, DRASS).

Une partie du personnel que nous avons consulté nous avait fait connaître son opposition à ce projet, ce qui avait notamment justifié notre vote contre au projet qui nous était soumis lors du Comité Technique Paritaire du 13 juin 2002.

Nous ne contestons pas la nécessité de réalisation de cette annexe mais nous pensons que le site choisi n'est pas judicieux. Pourquoi le Département du Puy de Dôme ne construit-il pas sur un terrain qui lui appartient déjà ? Les deux terrains situés rue Vaucanson et Impasse des Récollets :

- appartiennent au Département, et lui permettent de réaliser une construction sans avoir recours à une expropriation
- représentent une superficie de plus de 6500m²,
- sont entièrement plats,
- seront desservis par le tramway qui va passer Avenue de la République,
- sont à proximité immédiate des

autres services sociaux du Conseil général : les Centres de circonscription Vaucanson, Sud Limagne, le Dispensaire Emile Roux qui sont situés Rue Vaucanson, à côté de l'avenue de la République ; des autres services sociaux (CAF, DDASS, DRASS), de la Maison Départementale de L'Habitat qui est en construction par le Département à proximité. Le Département pourrait donc réaliser au même titre une Maison du Social sur le site Vaucanson, ce qui permettrait de diminuer les nuisances en centre ville. **BN**

Assistants maternelles

Le syndicat CGT des Assistants Maternelles du Puy-de-Dôme se félicite des résultats obtenus aux élections de la Commission Consultative Paritaire Départementale. A suffrage sensiblement égal, la CGT remporte un siège.

C'est une première avancée, importante pour la CGT.

Sur 1467 suffrages exprimés:

CGT: 481 voix

CFDT: 496 voix

UNSA: 490 voix

Toute les assistantes maternelles peuvent compter sur nos deux élus:

Thérèse Defroment (titulaire)

04.73.37.91.26 le lundi matin

Nadège Vrillaud 04.73.69.36.55 **CR**

„, Le référendum en France.

Les débats avec les militants l'ont confirmé : la CGT se prononce contre la construction européenne actuelle marquée par un assujettissement des droits sociaux aux logiques de la rentabilité et de la concurrence dont les principales dimensions se retrouvent dans le projet de traité constitutionnel. Le CCN

se prononce pour le rejet de ce Traité constitutionnel. Il s'engage à poursuivre et développer les débats initiés. La CGT a exigé l'organisation d'un référendum sur le Traité constitutionnel, elle appelle tous les salariés à y participer.

Pour autant, la CGT ne s'arrête pas à cette échéance. Elle a la responsabilité de combattre la construction libérale de l'Europe conduite depuis le traité de Rome. Elle peut s'appuyer sur certains aspects nouveaux introduits dans le projet de traité souvent grâce à des luttes syndicales et contribuer à construire une Europe élargie, ouverte, basée sur l'expression démocratique de chaque peuple dans ses choix économiques et sociaux.

Au delà du résultat du vote des citoyens de France et d'Europe et quelles que soient les options de chacun, il y aura nécessité absolue de rassembler les salariés sur des actions revendicatives au niveau européen. La CGT continuera à informer, à faire partager l'importance de ces enjeux dans la vie de tous les jours, chacun demeurant libre, en tant que citoyen, de son opinion définitive et de son suffrage.

CCN

le 3 février 2005

Texte adopté le 3/02/05 lors du CCN Pour : 81 voix Contre : 18 voix Abstention : 17 voix

Petit éloge de la cohérence

Chaque période de l'histoire de l'humanité s'illustre par ses modes : vestimentaire, musicale, cinématographique, linguistique, etc...

Le vocabulaire courant n'échappe pas à la règle.

Les clichés et autres lieux communs perdurent, révélateurs aussi bien de leur époque que de la linéarité de la pensée.

Aujourd'hui, on "kiffe grave" et on "déchire sa race"(je ne suis pas certaine d'être à jour dans les expressions).

Mais on a aussi "la positive attitude" et surtout, surtout, dans tous les cas, on est avant tout "cohérent".

Tout doit s'inscrire dans la cohérence. Les discours, aussi variés et multiples qu'ils soient, intègrent le mot pratiquement à chaque phrase. Mais qu'est-ce donc que la cohérence ?

cohérence : harmonie, organisation logique entre les divers éléments d'un ensemble d'idées ou de faits (Petit Larousse illustré).

Une fois cette notion pourtant simple assimilée, il faut l'appliquer. Et c'est là que ça se complique...

Les mots changent, mais qu'en est-il du résultat ?

Les aveugles, devenus "non voyant", voient-ils plus clair ?

Les femmes de ménage, devenues "techniciennes de surface", s'échinent-elles moins à tout récurer de fond en comble ?

Je pourrais écrire des pages entières rien que sur ce thème...

Mais revenons à notre préoccupation du jour : la cohérence.

Morceaux choisis dans notre quotidien :

Comme la plus large majorité de mes collègues, j'ai accès à un outil, au demeurant fort utile et sympathique : SPIDI

Page d'accueil animée de SPIDI du jeudi 18 novembre 2004 :

[Le Conseil Général propose une dégustation gratuite de sa production](#)

viticole "Vin du pays du Puy de Dôme"

le jeudi 18 novembre au restaurant AIGOS de 11h30 à 13h30

Beaucoup savent certainement qu'il existe au sein de notre collectivité un groupe de pilotage pompeusement baptisé "Prévention des conduites addictives".

Ce dernier a souvent été évoqué, par le biais du même SPIDI, pour rechercher par exemple des volontaires voulant s'associer à cette démarche, ambitionnée entre autres par la Direction des Ressources Humaines.

Étant moi-même membre dudit comité pour le compte de mon syndicat, vous imaginez ma stupéfaction devant cette annonce ?

J'ai d'ailleurs fait part de mon indignation au groupe de pilotage lors de sa dernière réunion en décembre. Il m'a été répondu que la Direction des Ressources Humaines n'était pas responsable de toutes les diffusions de SPIDI, et qu'il s'agissait en l'occurrence de répondre à une "volonté supérieure"...

Il paraît effectivement pour le moins surprenant que le même support soit utilisé à la fois pour "sensibiliser le personnel" aux conduites addictives dues à l'alcool, au tabac ou à d'autres substances, prohibées ou non, et pour les inciter à en consommer, gratuitement de surcroît et sur leur lieu de travail....

Le plus savoureux dans l'histoire, c'est que le vendredi 19 novembre l'offre était renouvelée au restaurant administratif. On aurait pu penser que le personnel, d'autant plus assoiffé que la boisson était gratuite, se serait "jeté" sur la bouteille avec délices dès le premier jour !

Point du tout !

Il en restait pour le lendemain.

Ce qui fait que l'on put "s'aviner" joyeusement deux jours de suite sans déboursier un centime d'euro, sur invitation de SPIDI, et avec la bénédiction d'une administration qui n'a pourtant pas hésité dans le pas-

sé à sanctionner sévèrement des agents pour cause d'ébriété sur leur lieu de travail...

Vous avez dit cohérence ???

Tout le monde connaît, toujours grâce à SPIDI, le dispositif KITRI-TOU.

Celui-ci nous envoie régulièrement, lui aussi, des messages destinés là encore à "sensibiliser le personnel" (tiens donc...) aux problèmes d'environnement.

Noble ambition, et qu'il convient de saluer au passage.

Mais que penser alors des gaspillages, de papier par exemple, qui existent toujours ?

Les Directions, certaines en tout cas, changent d'intitulé sur le papier à logo. Pourquoi pas ? Cela s'inscrit dans l'évolution naturelle d'une entreprise moderne.

Cependant, toujours dans un souci de préservation de l'environnement, et pour plaider, à l'instar du chanteur Sting, la cause des Indiens d'Amazonie qui voient leur forêt dévastée un peu plus chaque jour, on aurait pu finir d'utiliser le papier existant.

Point du tout !

Des parapheurs reviennent dans certains services pour cause de "mauvais en-tête"... Il ne faut plus utiliser l'ancien papier, dont les stocks restent pourtant importants ! Initiative personnelle malheureuse de fonctionnaires trop prévenants, toujours empressés et soucieux de ne pas déplaire, ou "volonté supérieure" ?

Le mystère plane... Mais le résultat est là.

Vous avez dit cohérence ???

Je ne vais pas vous "sensibiliser" davantage aujourd'hui à la "démarche cohérente" des gestionnaires de l'information sur SPIDI, ces deux exemples me semblent édifiants...

Mais, si vous me permettez de vous donner un conseil, vous aussi soyez "cohérents".

C'est trop top, trop cool...grave !

Florence C.

La vie du dehors

Le MEDEF rêve de l'esclavage!

La présidente actuelle de l'Ifop, Laurence Parisot, prétendante à la succession du Baron à la tête du MEDEF, a présenté sa conception de la modernité devant l'assemblée générale de l'ex-CNPF. "La modernité et la liberté" affirme-t-elle "s'arrêtent là ou commence le droit du travail". Supprimons donc toutes réglementations et cotisations sociales, rétablissons la servitude, tirons sur les inspecteurs du travail, et nous serons enfin un pays moderne. Nous attendons les indignations des partis politiques de droite... comme de gauche! CR

Dites : Discrimination positive.

Parmi les adeptes les plus fervents de ce concept inepte, nous trouvons le petit Nicolas S., adorateur des Etats Unis d'Amérique et de leur modèle antisocial. La CGT est pour sa part hostile à ce système qui ne peut déboucher que sur de réelles discriminations et sur une communautarisation de la société française. L'antithèse, en somme, de notre système républicain d'intégration. Fort du recul et de l'expérience qu'ont les E.U. en la matière, M. Huntington Samuel, dans "Qui sommes nous?", ruine le discours enthousiaste et béat de nos édiles "gauchères comme droitières" qui encensent ce système. Son bilan est sans appel, inefficacité totale contre les inégalités, repli communautariste... Nous conseillons ici à tous les adeptes de cette conception réellement archaïque de se procurer cet ouvrage et de l'étudier de près. A moins que comme de coutume, ils préfèrent clouer au pilori de

l'anti-américanisme cet intellectuel... étasunien. CR

JO : "tir d'inspecteur du travail"!

L'actualité du 03 09 04, nous apprend l'exécution de deux inspecteurs du travail dans l'accomplissement de leur mission. Outre le soutien que nous apportons à nos collègues de la fonction publique d'Etat, nous estimons légitime de nous interroger sur le traitement politique et médiatique qui fut accordé à cet événement. En effet, que penser du silence assourdissant de l'ensemble des partis politiques français face à ce crime? Et que penser encore du traitement de l'information, sur TF1 notamment, ou l'assassin fut présenté comme une victime? Un coup de feu en pleine tête, un autre dans le dos... quel courageux patron!

Les inspecteurs du travail sont en nombre très insuffisant compte tenu de l'étendue de leur champ d'activité et voient leurs pouvoirs de rétorsion sur les "patrons voyous" diminuer. Ils sont les seuls à protéger les salariés du secteur privé, des entorses au droit du travail que s'autorisent largement de plus en plus de patrons. Ainsi, une question nous taraude l'esprit:

A quel traitement et à quels égards, légitimes au demeurant, aurait-eu droit un fonctionnaire de police tué dans l'exercice de ses fonctions?

Mais, il est vrai que pour nos dirigeants actuels, l'insécurité n'est le fait que de la rue. L'insécurité dans le travail, elle, est perpétrée par "ceux qui font avancer la France" et ils ne méritent pas d'être troublés par de "petits fonctionnaires". CR

35 heures... c'est la fin!

Les pseudo assouplissements des 35 h mènent à une réalité simple, leur suppression. Si cela nous

ramenait au contexte législatif d'avant ces lois, le mal serait moindre. La vérité est bien plus terrible. Toutes les compromissions consenties par l'Etat aux entreprises passées aux 35h (substantielles subventions, exonérations de charges) seront maintenues jusqu'en 2008 malgré leur abandon. En revanche, aucune concession consentie par les salariés ne sera révisée. Nous assistons ici au plus spectaculaire recul social depuis la seconde guerre mondiale. Perte du pouvoir d'achat, travail légalisé bien au delà des 39h, suppression des repos compensateurs, majoration de seulement 10% au lieu de 25% des heures supplémentaires, flexibilité... Gageons que les fonctionnaires qui bénéficient des 35h seront bientôt montrés du doigt par ceux-là même qui ont trahi les travailleurs du privé. Il serait de bon ton par ailleurs, que le parti politique qui mit en place les 35h, comme le syndicat qui, présumant de ses forces, l'inspira sur la forme, soient un peu plus audibles sur cette question majeure.

CR

Le duplex du fils du cordonnier

De qui cette déclaration assassine pertinente, très « lutte de classe » à propos du duplex de 600 m² à 14.000 € payé par nous pour le fils du cordonnier ci-devant ex-ministre soi-disant de « l'économie ». : « Le vrai décalage, c'est la surface, 600m²...C'est le duplex...Le principe du duplex, c'est finalement tout ce qui illustre la France d'en haut et la France d'en bas. » Réponse: du député UMP du Val d'Oise Jérôme Chartier. BN

BN

Libres Propos

La dictature du OUI...

Imaginez un monde où n'existerait qu'une seule pensée ... Imaginez un monde où la presse serait monopolisée par une ou deux multinationales de l'armement et du bâtiment... Imaginez un monde où les élus de la République prétendraient ne plus avoir les commandes ... Imaginez un monde où l'on vous consulterait tout en vous mataquant quotidiennement qu'une seule réponse est possible ...

Ne cherchez pas trop longtemps s'il s'agit là d'un inédit d'Orwell ou de Kafka. Ouvrez seulement les yeux, ce monde, vous-y-êtes, j'y suis, nous y sommes tous.

Nous assistons en effet actuellement, dans la campagne référendaire qui s'ouvre, à la plus formidable malhonnêteté intellectuelle, pour ne pas dire au plus vil crime contre la démocratie, qu'il nous ait été donné de connaître depuis les mensonges de Bush devant l'ONU il y a 3 ans. Je ne me positionne là ni sur le fond, ni sur la nature du texte que nous sommes sommés d'accepter, mais sur la forme scandaleusement antidémocratique, et méprisante pour le peuple, que prend ladite campagne.

Comment, en effet, des démocrates peuvent accepter que le seul parti du oui, soit représenté dans les médias de masse. Où sont les débats contradictoires entre partisans du oui et partisans du non? Qui explique au peuple les conséquences mécaniques qu'induit l'application de ce texte juridique? Au lieu de débat contradictoire, l'ostracisme frappe, dans notre presse sclérosée, quiconque ose prétendre que ce texte n'est pas que vertu.

Nous voterions non, idiots que nous sommes, parce que nous ne sommes pas satisfaits de la politique de notre gouvernement, mais pas parce que nous avons décelé les dangers réels que représente cette constitution. M.Barroso, l'homme qui s'est fait virer de la présidence du Portugal par son peuple pour cause de Bushisme

aggravé, ce qui n'a pas empêché nos dirigeants de le nommer à la présidence de la commission européenne, se permettait de rappeler à l'ordre les politiques français, afin qu'ils "dissipent le malentendu" qui oriente les français vers le non. Pour de prétendus intellectuels, le oui "est du côté de l'intelligence" sous entendu, le non est du côté de la médiocrité. En d'autres termes on vous consulte mais vous n'avez pas le choix, une seule réponse est possible, sous peine que la terre ne s'arrête de tourner! Je suggère donc ici deux choses:

1° Amis citoyens, camarades, lisez la constitution. (Nous la tenons à votre disposition sur demande, ou rendez-vous sur le site d'ATTAC France qui propose le texte "commenté".)

2° Sectateurs du oui, je vous suggère un argumentaire du même tonneau que vos élucubrations: "si vous votez non, des nuées de criquets vont s'abattre sur la France" ou encore "si vous votez oui, votre femme deviendra belle"...

CR

"Delenta Carthago"...

... ainsi clôturait tous ses discours Caton l'ancien, le censeur, l'oligarque sénateur qui rêvait de la destruction de Carthage en 195 av. JC...

Année 2005 en France, le gouvernement, par la bouche de ses ministres néo libéraux, remet au goût du jour cette obsession convulsive sous une forme nouvelle: "Delenta functio publicus". Il ne s'écoule en effet plus un jour sans que les édiles de la république ne distillent cette pensée malsaine et malhonnête qui accable de tous les maux du pays cette misérable fonction publique. Alors fonctionnaire, tiens le toi pour dit, la septième plaie de France... c'est toi !

Toi et tes "privilèges" ignobles et indus. Toi et ta paperasserie qui ralentit l'économie. Toi et ton esprit obtus qui refuse les "réformes". Toi et ta paresse. Toi et la devise de la république que tu incarnes souvent si bien. Toi et ton insupportable capacité à te mobiliser...

Haro donc sur les fonctionnaires aux dos larges. Lieu commun, men-

songes, calomnies, les armes habituelles des lâches donnent le plus sombre d'elles mêmes, et trouvent parfois écho chez nos concitoyens.

Alors, fonctionnaire, te réveilleras-tu? Combattras-tu l'AGCS, cet "AMI" de l'OMC qui chassé par la porte s'en revient par la fenêtre parrainé par l'Europe? Militeras-tu pour l'abrogation de la directive Bolkestein? Es-tu prêt à dire non à la dérive néo libérale de cette Europe conservatrice pour la construire, libre, égalitaire, et fraternelle? Es-tu prêt à t'investir pour défendre les valeurs auxquelles tu crois, autant que s'investissent les sbires du baron Seillière dans leur travail de lobbying?

Maintenant, fonctionnaire, interroge ta conscience et prend parti. Mais ne tarde pas trop car du fond des âges monte un leitmotiv qui se répand comme une rumeur, comme un "Delenta Carthago"...

"Delenta functio publicus",

..."Delenta functio publicus"... CR

La campagne pour le non au traité constitutionnel européen est l'échéance majeure du premier semestre 2005, les conséquences d'une victoire du non seront considérables.

Il ne s'agit pas de voter pour des candidats ou un programme, il ne s'agit pas d'une consultation électorale courante, mais de se prononcer contre des orientations et un projet donnant la priorité au profit. C'est une déclaration de guerre au monde du travail, au Service public, aux droits des femmes, à l'écologie. Il faut dessiner une orientation alternative pour l'Europe à l'opposé des replis souverainistes.

Le travail de dévoilement des enjeux et conséquences du projet européen que le traité entend pérenniser est indispensable, et tout autant, une mobilisation en profondeur notamment pour que les syndicalistes de la CGT et l'ensemble de citoyens pèsent de tout leur poids dans la décision. Ces deux conditions sont indispensables pour lutter ensemble, contre la constitution Giscard, pour une Europe démocratique et sociale.

Michel Prévost

« C'est l'ignorance qui fait les résignés. C'est assez dire que l'art doit faire des révoltés. »

Fernand Pelloutier, 1896

Ce n'est pas que... ... du cinéma

1° RESISTANCE FACE AU MULTIPLEXE: Premièrement Ciné-Alpes de M. Davoine qui possède l'ensemble des salles de cinéma en Rhône-Alpes et quasiment toutes les salles sur les stations de sport d'hiver a été autorisé par les élus de l'agglomération clermontoise à implanter un multiplexe à Aubières de 12 salles. Dans un deuxième temps il rachète à Pathé les cinés Jaude : 7 salles et Capitole : 5 salles soit 12 salles en centre-ville se retrouvant quasiment en situation de monopole sur Clermont avec 24 salles où il ne reste plus que deux cinémas indépendants : le Paris : 4 salles et le Rio : 1 salle. Troisièmement il impose compte tenu de sa puissance de salles, aux distributeurs que les autres salles clermontoises ne disposent pas de copies de certains films « rentables ». Quatrièmement il attend la disparition du Paris qui va être démolit dans le cadre de la démolition du Carré Jaude. Il pourra donc vendre sans problème ses confiseries et continuer à programmer des films qui lui rapportent beaucoup (les billets vendus par Ciné-Alpes sont les plus chers vendus en France). Cinquièmement, Ciné-Alpes déjà 24 salles devrait s'enrichir prochainement de 2 salles supplémentaires soit dans son escarcelle 26 salles contre une pour Le Rio. Ciné-Alpes pourrait aussi faire main basse sur les salles de cinéma prévus dans le Carré Jaude. Sixièmement pour éviter ce scénario est né « Et Vogue le Paris » une association que vous pouvez rejoindre (contact 8, place de la Résistance 63000 Clermont-Ferrand tél 0677615345, mail etvogueleparis@wanadoo.fr) qui compte plus de 600 adhérents pour sauver le Paris et la pluralité sur Clermont. Septièmement et en conclusion, lorsque vous voulez aller voir un film, choisissez plutôt d'aller le voir ailleurs que dans un multiplexe.

2° RESISTANCE SUITE: « J'aime la vie, je fais du vélo, je vais au cinéma » c'est toute une philosophie et le

titre d'un film de Francis Fourcrou qui raconte sa passion pour les cinémas qui font aimer le cinéma en faisant des efforts de programmation, qui donnent la parole aux spectateurs. « Le film parle de liberté, d'indépendance, des alternatives possibles aux multiplexes et à une normalisation programmée, du rôle des spectateurs dans un processus de résistance qui prend de l'ampleur et nous entraîne bien au-delà du cinématographe... Quel contraste avec la brutalité soft, l'univers gris métallisé et le luxe toc des multiplexes qui tuent les œuvres ou les vampirisent et réduisent le cinéma à des kilomètres de rubans à rentabiliser ! Ces multiplexes déposés dans des zones bétonnées hors la ville, territoires virtuels construits, dit-on pour faciliter la vie, la rendre plus fonctionnelle, gagner du temps ? N'est-ce pas prendre sa voiture et rouler sur des périphériques engorgés pour accéder enfin à un grand parking sécurisé dans une zone commerciale elle-même sécurisée, n'est-ce pas avoir la chance de trouver un MacDo tout près du cinéma, avaler des pubs et faire ses réserves de pop corn et barres survitaminées pour le temps de la projection, avant de faire son plein d'essence et remplir enfin son caddie dans l'hypermarché d'à côté ? Une véritable épopée économique ! »

3° LE RAPPORT ENTRE LA CGT ET LE CINEMA: Ils sont nés tous les deux en 1895. L'américain Edison a inventé la caméra, le film et le kinéscope, appareil forain à défilement continu et à vision individuelle conçu pour exploiter les films. Les frères Lumière misent quant à eux sur la projection en salle. La première représentation publique du cinématographe Lumière a lieu le 28 décembre 1895 dans le salon indien du grand café à Paris. Le succès est immédiat. Dès 1896, l'exploitation commençait à Lyon.

4° LE RAPPORT ENTRE LA CGT ET LE CINEMA AU FESTIVAL DE CANNES: 1946 naissance du Festival de Cannes avec le concours actif des ouvrières et ouvriers de la CGT : objectifs de ce 1er Festival une ouverture sur

le monde, une rencontre multiculturelle, dans le même temps des commerçants cannois organisent une manifestation contre ce festival et le côté cosmopolite du festival qui va faire fuir leur clientèle. En 2004 lors de la 57ème édition du Festival de Cannes, les intermittents du spectacle avec la CGT manifestent contre la remise en cause de leur statut mais les commerçants toujours à contre-courant contre les intermittents qui risquent de faire fuir leur clientèle. Pour le prochain Festival de Cannes qui aura lieu du 11 au 22 mai 2005, ne ratez pas outre les films projetés dans les différentes compétitions, le programme souvent très intéressant et gratuit : « Visions Sociales ».

5° MEILLEURS FILMS POUR 2005:

-en français : « Rois et reines » d'Arnaud Desplechin, « l'Esquive » d'Abdelatif Kechiche et « Quand la mer monte » de Yolande Moreau et Gilles Porte, les 3 films parmi tous les films français qui sont les plus intéressants, les plus originaux et à petit budget, classés ou récompensés à maintes reprises lors de différentes manifestations comme les meilleurs films français 2004. -en étrangers : « La mauvaise éducation » de Pedro Almodovar et « 2046 » de Wong Kar Wai.

6° MUSIQUE DE FILM : LALO SCHIFFRIN:

Mais si vous le connaissez tous, c'est ce compositeur, arrangeur, pianiste, chef d'orchestre argentin qui a fait les musiques de « Mission Impossible », « Bullitt », « Dirty Harry », « Starsky et Hutch »... et la musique de la pub de Dim dans le film « The Fox », un drame psychologique où les protagonistes sont isolés en hiver dans une ferme au Canada et s'entredéchirent.

7° DIALOGUE DE FILM Jean SEBERG:

dans « A bout de souffle » : « C'est triste le sommeil, on est obligé de se séparer »

Bruno Neullas

As-tu-lu ?

LA SUPPLICATION

Svetlana Alexeivitch est une journaliste biélorusse. Elle a la particularité d'avoir inventé un nouveau genre littéraire qui n'a pas vraiment de nom. C'est un



mélange entre témoignage et nouvelle.

Elle laisse son magnéto tourner pendant que parlent les gens. Elle retranscrit plus tard, en gardant l'essentiel de ces témoignages ponctués de soupirs, de larmes ou de rires.

Ces "confidences" nous ont déjà données ensorcelés par la mort, livre sur les anciens communistes que la désillusion politique pousse au suicide. Le beau, bien que trop répétitif cercueils de zinc, retraçant l'histoire de ces jeunes russes partant pour l'Afghanistan et revenant mort dans des cercueils de zinc. Le livre le plus déroutant (il lui valut le bannissement de Biélorussie) qu'elle a écrit s'appelle la supplication. Son titre est mal choisi, trop religieux par rapport au thème abordé, mais quel livre!

Il retrace ce qui s'est passé après le 26/04/1986 à Tchernobyl, raconté par les voix de petites gens (ce terme n'étant pas péjoratif) qui n'entendaient rien

aux becquerels au césium 134. Le premier est le plus poignant. C'est l'agonie de 14 jours d'un pompier qui a combattu l'incendie du réacteur 4, avec courage, mais sans protection appropriée ; comme s'il s'était agit d'un simple feu de broussaille.

Sa jeune femme enceinte, donne chaque détail de sa descente aux enfers, avec ses mots simples.

Les autres témoignages nous racontent l'évacuation précipitée sur Moscou ; la "décontamination" plus symbolique qu'efficace, les cancers insidieux qui progressent inéluctablement et dont on soulage les douleurs avec des perfusions de vodka ...

Mais il ne faut pas raconter ce livre! Il faut le lire, le relire, le prê-



ter, l'offrir...

La conclusion, on la laisse à Michel Polac qui disait dans le Charlie Hebdo N° 623 : "Je considère La supplication de Svetlana Alexeivitch comme le plus grand livre du XXème siècle, n'en déplaise à la critique officielle et à ses palmarès frivoles."

La supplication. Svetlana ALEXEIVITCH

Tchernobyl, chronique d'un monde après l'apocalypse.

J'ai lu poche

N J

OSCAR ET LA DAME ROSE

Sur le conseil d'une vieille infirmière, un enfant de 10 ans condamné par un cancer écrit à Dieu depuis son lit d'hôpital afin de lui confier le récit de sa vie. Malgré la gravité du sujet, ce roman est très divertissant. La dame rose, l'ancienne catcheuse à découvrir absolument, prend l'ascendant sur le docteur et la famille d'Oscar. Schmitt traite ce thème dramatique, l'accompagnement d'un enfant leucémique, avec humour, joie et espérance.

Pour en savoir plus :

Eric-Emmanuel SCHMITT, né en 1960, agrégé de philosophie, écrit à la suite d'une expérience spirituelle dans le Hoggar en 1983. Ces ouvrages sont des best-sellers traduits dans de nombreux pays.

A lire :

Milarepa - Oscar et la dame rose - Ibrahim et les fleurs du coran - L'enfant de Noé - Les quatre romans du cycle de l'invisible en outre.

Ses pièces sont jouées à Paris. L'évangile selon Pilate au théâtre Montparnasse avec Jacques WEBER, Oscar et la dame rose au Théâtre Vaudeville., Galerie de la Reine, Ibrahim et les fleurs du coran au Théâtre Marigny.

Ce dernier texte a fait l'objet d'un film avec Omar SHARIF.

Oscar et la dame rose. Eric-Emmanuel SCHMITT (Ed. Albin Michel)

Michel Prévost

Environnement

Par B N

Qui se soucie encore de la Septième Génération?

1° L'EAU, UN BIEN RARE ?

L'eau, qui recouvre les 3/4 de la surface de la planète, est essentiellement de l'eau de mer (97,5 %). Les réserves d'eau douce (les 2,5 % restants) ne représentent que 37 800 km³. La demande globale d'eau de la population mondiale est actuellement de 4 000 km³ par an. Actuellement, 1,2 milliard d'êtres humains n'ont pas d'accès direct à l'eau potable (une personne sur cinq). Cette situation conduit à une aberration : dans les pays défavorisés, les populations pauvres paient l'eau plus cher que les riches ! Pour les habitants des bidonvilles, le prix de l'eau est en moyenne 10 à 20 fois plus élevé que pour les classes moyennes, connectées au réseau public, parce que ces habitants doivent l'acheter à des vendeurs qui la leur apportent. Mais l'injustice peut être encore plus grave : à Jakarta (Indonésie), ils paient 60 fois plus cher, à Karachi (Pakistan) 83 fois, et à Nouakchott (Mauritanie) 100 fois plus cher !

2° L'EAU, SOURCE DE VIE MAIS AUSSI DE MORT

Chaque année, plus de 5 millions de personnes meurent de maladies transmises par des eaux polluées et près de 2 millions d'enfants meurent de diarrhées dues à des eaux de mauvaise qualité. Dans les pays en développement, 80 % des maladies et plus du tiers des décès sont dus à des eaux contaminées.

Chaque jour 15 000 personnes meurent de maladies transmises par l'eau, soit dix fois plus que le nombre de tués occasionnés par des guerres.

Le 22 mars à l'occasion de la Journée Mondiale de L'Eau une opération a été réalisée visant à mobiliser les français et à leur faire prendre conscience de l'ampleur de ce phénomène autour de ce message : « Plus d'un milliard de personnes boivent une eau avec laquelle vous ne laveriez pas votre voiture ».

3° Dans deux rapports, mis en ligne sur le site www.afsse.fr, l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale estime qu'une réduction des particules émises par les automobiles permettrait d'éviter des milliers de décès. En 2002, de 6 453 à 9 513 personnes âgées de plus de 30 ans sont décédées du fait d'une exposition à la pollution par les particules fines (d'une taille inférieure à 2,5 microns), émises notamment par les automobiles. Le secteur des transports est responsable d'environ un tiers des émissions nationales de CO₂ (principal gaz à effet de serre) d'origine humaine. Ce secteur, en plus d'être le plus gros émetteur, est aussi celui dont la croissance des émissions a été la plus rapide (+ 21% en 12 ans) et 80% de l'augmentation annuelle des émissions de CO₂ en 2003 lui est imputable. La voiture individuelle, avec 45% des émissions du secteur est la première responsable devant les poids lourds (21%).

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie indique : "Un 4 x 4 consomme moitié plus de carburant qu'un modèle classique en ville. Il émet jusqu'à trois fois plus de CO₂ qu'une petite voiture économe." Dans le palmarès de l'Ademe, qui classe les voitures selon leurs émissions de gaz à effet de serre, pas moins de quatorze 4 x 4 figurent parmi les dix-huit véhicules les plus polluants. Et, à 50 km/h en ville, ces engins à quatre roues motrices consomment deux fois plus de carburant (du diesel dans 80 % des cas) que des modèles classiques. Le prix « TUV-VALU » du déréglage climatique est décerné au constructeur automobile Mercedes-Benz, pour son 4x4 "G500 Cabriolet" dont le véhicule rejette le plus de CO₂ dans l'atmosphère soit 400 grammes de CO₂ par kilomètre parcouru.

4° ETES-VOUS PLUTOT:

A vous de nous faire des suggestions sérieuses ou humoristiques pour continuer ce tableau

GASPI-CITOYEN :

- je ne pense pas à éteindre la lumière en sortant d'une pièce ou de mon bureau,

-je ne rate jamais une occasion de prendre ma voiture,

GASPI-CITOYEN x 2 :

-je n'éteins jamais la lumière en quittant définitivement une pièce ou mon bureau,

j'ai un 4x4 uniquement pour circuler en ville

ECO-CITOYEN

- j'économise jusqu'à 70 % des dépenses d'électricité en adaptant les systèmes d'éclairage à mes besoins et en faisant une bonne utilisation de mon système d'éclairage

- je ne rate jamais une occasion de prendre plaisir à marcher à pied ou de faire du vélo

5° LORS DE VOS DEPLACEMENTS URBAINS, VOUS AVEZ TOUJOURS SOUHAITE

- éviter les embouteillages...
- pouvoir stationner rapidement...
- gagner du temps...
- entretenir votre santé...
- et faire des économies importantes.

La solution C'est le



6° Saint-Exupéry indiquait :
« Nous n'héritons pas la terre de nos parents mais nous l'empruntons à nos enfants ».

7° la 7ème génération c'était l'échelle de raisonnement du conseil des anciens de certaines tribus d'indiens d'Amérique du Nord qui prenaient leurs décisions après avoir tenu compte de son incidence jusqu'au niveau de la 7ème génération. Voir ci-après le texte prononcé par le chef indien Seattle en 1854 : « Toutes les choses sont reliées entre elles...Je suis un sauvage et je ne comprends pas une autre façon de vivre... »

TEXTE DU CHEF SEATTLE

Voici le texte prononcé par le chef indien Seattle devant l'Assemblée des tribus d'Amérique du Nord en 1854 en réponse au gouvernement américain qui lui proposait d'abandonner sa terre aux blancs et leur promettait une réserve pour le peuple indien.

Comment peut-on vendre ou acheter le ciel, la chaleur de la terre ?

Cela nous semble étrange. Si la fraîcheur de l'air et le murmure de l'eau ne nous appartient pas, comment peut-on les vendre ?

Pour mon peuple, il n'y a pas un coin de cette terre qui ne soit sacré.

Une aiguille de pin qui scintille, un rivage sablonneux, une brume légère, tout est saint aux yeux et dans la mémoire de ceux de mon peuple.

La sève qui monte dans l'arbre porte en elle la mémoire des Peaux-Rouges. Les morts des Blancs oublient leur pays natal quand ils s'en vont dans les étoiles. Nos morts n'oublient jamais cette terre si belle, puisque c'est la mère du Peau-Rouge.

Nous faisons partie de la terre et elle fait partie de nous. Les fleurs qui sentent si bon sont nos sœurs, les cerfs, les chevaux, les grands aigles sont nos frères ; les crêtes rocailleuses, l'humidité des Prairies, la chaleur du corps des poneys et l'homme appartiennent à la même famille.

Ainsi, quand le grand chef blanc de Washington me fait dire qu'il veut acheter notre terre, il nous demande beaucoup...

Les rivières sont nos sœurs, elles étanchent notre soif ; ces rivières portent nos canoës et nourrissent nos enfants. Si nous vous vendons notre terre, vous devez vous rappeler tout cela et apprendre à vos enfants que les rivières sont nos sœurs et les vôtres et que, par conséquent, vous devez les traiter avec le même amour que celui donné à vos

frères. Nous savons bien que l'homme blanc ne comprend pas notre façon de voir.

Un coin de terre, pour lui, en vaut un autre puisqu'il est un étranger qui arrive dans la nuit et tire de la terre ce dont il a besoin. La terre n'est pas sa sœur, mais son ennemie ; après tout cela, il s'en va. Il laisse la tombe de son père derrière lui et cela lui est égal !

En quelque sorte, il prive ses enfants de la terre et cela lui est égal. La tombe de son père et les droits de ses enfants sont oubliés. Il traite sa mère, la terre, et son père, le ciel, comme des choses qu'on peut acheter, piller et vendre comme des moutons ou des perles colorées. Son appétit va dévorer la terre et ne laisser qu'un désert...

L'air est précieux pour le Peau-Rouge car toutes les choses respirent de la même manière. La bête, l'arbre, l'homme, tous respirent de la même manière. L'homme blanc ne semble pas faire attention à l'air qui respire. Comme un mourant, il ne reconnaît plus les odeurs.

Mais, si nous vous vendons notre terre, vous devez vous rappeler que l'air nous est infiniment précieux et que l'Esprit de l'air est le même dans toutes les choses qui vivent. Le vent qui a donné à notre ancêtre son premier souffle reçoit aussi son dernier regard. Et si nous vendons notre terre, vous devez la garder intacte et sacrée comme un lieu où même l'homme peut aller percevoir le goût du vent et la douceur d'une prairie en fleur...

Je suis un sauvage et je ne comprends pas une autre façon de vivre. J'ai vu des milliers de bisons qui pourrissaient dans la prairie, laissés là par l'homme blanc qui les avait tués d'un train qui passait.

Je suis un sauvage et je ne comprends pas comment ce cheval de fer qui fume peut-être plus important que le bison que nous ne tuons que pour les besoins de

notre vie.

Qu'est-ce que l'homme sans les bêtes ? Si toutes les bêtes avaient disparu, l'homme mourrait complètement solitaire, car ce qui arrive aux bêtes bientôt arrive à l'homme.

Toutes les choses sont reliées entre elles. Vous devez apprendre à vos enfants que la terre sous leurs pieds n'est autre que la cendre de nos ancêtres. Ainsi, ils respecteront la terre. Dites-leur aussi que la terre est riche de la vie de nos proches.

Apprenez à vos enfants ce que nous avons appris aux nôtres : que la terre est notre mère et que tout ce qui arrive à la terre arrive aux enfants de la terre. Si les hommes crachent sur la terre, c'est sur eux-mêmes qu'ils crachent.

Ceci nous le savons : la terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre. Ceci nous le savons : toutes les choses sont reliées entre elles comme le sang est le lien entre les membres d'une même famille. Toutes les choses sont reliées entre elles...

Mais, pendant que nous périssons, vous allez briller, illuminés par la force de Dieu qui vous a conduits sur cette terre et qui, dans un but spécial, vous a permis de dominer le Peau-Rouge. Cette destinée est mystérieuse pour nous.

Nous ne comprenons pas pourquoi les bisons sont tous massacrés, pourquoi les chevaux sauvages sont domestiqués, ni pourquoi les lieux les plus secrets des forêts sont lourds de l'odeur des hommes, ni pourquoi encore la vue des belles collines est gardée par les fils qui parlent.

Que sont devenus les fourrés profonds ? Ils ont disparu. Qu'est devenu le grand aigle ? Il a disparu aussi.

C'est la fin de la vie et le commencement de la survivance...

Coin des lecteurs *Logiciels Libres... et administrations*

Le comité de rédaction du NGS a souhaité accorder la possibilité de s'exprimer dans ces pages aux agents du département qui le désiraient. Dès lors, la discussion qui s'ensuivit entre nous sur la forme que devait revêtir ce droit à la parole, aboutit à la proposition suivante. Nous nous doterons d'un « coin des lecteurs ».

Ainsi, chaque agent qui le souhaitera pourra nous transmettre par écrit l'expression de son jugement, tant sur des problèmes propres au département que sur des questions plus larges de politique générale et sociale. Les agents qui souhaitent être publiés doivent cependant observer des règles simples. En effet, on ne peut imaginer la publication de propos diffamants, discriminants ou racistes. Un comité de lecture filtrera donc les textes avant édition dans cette rubrique.

Mais attention! Il ne s'agit pas de censurer la voix des agents. La controverse et la critique de l'administration, des syndicats, de notre bulletin tout comme la satisfaction y auront droit de citer. Seuls les propos susceptibles de tomber sous le coup de la loi seront proscrits.

De plus, s'il nous semble nécessaire que l'anonymat du propos soit garanti aux agents qui le désiraient, nous pensons que la signature du prénom au moins serait la bienvenue.

Souhaitons donc que vous soyez nombreuses et nombreux à accepter de vous exprimer à travers ces pages. Soyez-y honnêtes, brefs et incisifs. Ainsi la voix, souvent mal entendue, des simples agents que nous sommes trouvera peut être ici une chambre d'écho et s'amplifiera pour atteindre les oreilles fatiguées des édiles de notre démocratie.

Dans notre monde où les monopoles privés semblent devenir la règle, et ne souffrent pas de la critique de ceux qui vouèrent aux gémonies les immondes "monopoles publics", il reste des hommes et des femmes de bonne volonté, qui travaillent gracieusement au bien commun...

Chacun trouve naturel d'utiliser le logiciel "Fenêtre" (nom ridicule s'il en est), et ne s'indigne pas du monopole le plus extraordinaire de tous les temps qu'il représente. Pour la petite histoire, la marge bénéficiaire réalisée par la société de Bill sur chacune des licences de "Fenêtre" vendues avoisine les 80%.

Ces hommes et ces femmes de bonne volonté donc, lorsqu'ils rentrent chez eux ou qu'ils disposent de temps libre travaillent durement à l'élaboration de logiciels qu'ils laissent à la disposition de quiconque souhaite les utiliser. Hé oui, des êtres humains sont encore capables d'une telle abnégation, d'un tel altruisme? L'idée que Pythagore, Thalès, ou Euclide puisse appartenir à un individu ou à un groupe d'individus les dérangent profondément.

Ces personnes défendent l'idée que le savoir est, et doit rester accessible à tous et ne peut être, par conséquent, ni breveté, ni acheté.

Donc, il existe des logiciels LIBRES, ce que notre administration semble ignorer. Ce qui est intéressant avec ces logiciels, outre leur faible coût, c'est que leur niveau de performance est largement équivalent aux produits commerciaux, quand il ne leur est pas simplement supérieur. Alors, une question se pose à moi. Pourquoi ne pas les utiliser à titre personnel ou à titre professionnel?

Par souci d'économie, en France, certaines administrations viennent de franchir le pas. La DDE du Puy de Dôme passe à Open Office, celle de la Savoie sous plate forme entiè-

rement libre (linux, open office, le gimp...), la gendarmerie nationale itou, l'armée...

En Allemagne, la Ville de Munich vient d'adopter Linux (presque 1500 postes, malgré ses appli. Pro.), comme par hasard avec la distribution linux allemande (Suse). Le Venezuela réalise une économie globale annuelle estimée à 7,5 millions de dollars en misant sur le tout libre (Linux) ..

Alors que l'Europe a raté la première marche de l'escalier de l'industrie numérique, saura-t-elle se saisir de l'opportunité extraordinaire que lui offre le libre de se "refaire". Au conseil général du Puy de Dôme, sans forcément passer sur une plate forme 100% libre, même si cette perspective me paraît souhaitable, de substantielles économies seraient possibles en utilisant la suite bureautique Open Office (V2 beta) au lieu de MS Office, le Gimp au lieu de photoshop, Mozilla au lieu de IE, Scribus au lieu de Publisher...

Alors, citoyen fonctionnaire pour ton usage personnel, pense au libre. Et toi, administration réfléchis bien au rôle que tu risques de ne pas jouer dans la renaissance probable d'une industrie européenne des « nouvelles technologies »

CR

LE NOUVEAU GRAIN DE SABLE

Bulletin d'information à destination des agents du département du Puy de Dôme
Syndicat CGT-CG63

Directeur publication: B. Neullas

Tirage-Routage: IPNS

Adresse: 24 rue St Esprit
63000 Clermont Ferrand

Tél: 04.73.29.09.85

mél: cgt.cg63@wanadoo.fr

